



DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Croissance, investissement et emploi:
dernières informations sur les recherches
et réunions portant sur la cohérence des politiques**

1. Comme il a été demandé à la réunion du groupe de travail en novembre 2006, le présent document a été établi pour rendre brièvement compte des réunions tenues au titre de l'Initiative de cohérence des politiques (ICP) et décrire dans leurs grandes lignes les travaux de recherche prévus pour une réunion ICP qui aura lieu en Asie du Sud en avril 2007. Il est rappelé que l'ICP sur la croissance, l'investissement et l'emploi a été lancée par l'OIT et d'autres institutions du système multilatéral, dont celles de Bretton Woods, pour tenter de mieux comprendre les liens existant entre certains des principaux facteurs de développement économique et social. C'est en améliorant leur compréhension mutuelle et en faisant converger leurs analyses des liens susmentionnés que les différentes institutions du système multilatéral assureront une plus grande cohérence des politiques dans les conseils qu'elles dispensent aux pays.
2. Le groupe de travail a déjà pris connaissance d'un document qui indiquait l'origine et le thème central des réunions ICP sur la croissance, l'investissement et l'emploi¹. Quant aux participants à ces réunions, outre des fonctionnaires du Bureau et des experts du groupe des employeurs et du groupe des travailleurs, il s'agit de hauts fonctionnaires représentant les organismes suivants: Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI), Organisation mondiale du commerce (OMC), Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Fonds international de développement agricole (FIDA). Il convient de noter que, les réunions ICP se tenant à un niveau élevé, les personnes présentes sont des «participants» plutôt que des représentants officiels, ce qui leur permet d'échanger leurs vues en toute franchise.
3. Au cours de 2006, deux réunions ICP ont eu lieu, l'une en avril au siège de la Banque mondiale, à Washington, et l'autre en novembre au BIT. Il est envisagé de tenir une septième réunion au premier semestre de 2007 au Bureau européen du FMI à Paris.

¹ Document GB.295/WP/SDG/3, mars 2006.

Analyse du marché du travail dans les pays à faible revenu (ICP 5, Washington, avril 2006)

4. Le 20 avril 2006, s'est tenue au siège de la Banque mondiale, à Washington, la cinquième réunion ICP dont l'objectif principal était d'examiner les inconvénients des méthodes appliquées à l'heure actuelle pour analyser le marché du travail dans les pays à faible revenu (PFR), ainsi que les données disponibles, et de proposer des solutions innovantes pour remédier à ces inconvénients. Les deux exposés de la Banque mondiale, celui du BIT et la discussion qui a suivi ont mis en évidence l'importance d'une réévaluation des indicateurs types du marché du travail de manière à mieux appréhender la situation sur le marché du travail dans les PFR.
5. Dans son premier document, consacré à l'Afrique, la Banque mondiale a procédé à une estimation de la disponibilité de données en vue de l'établissement d'indicateurs types du marché du travail, a passé en revue les indicateurs actuellement utilisés et la fréquence avec laquelle ils sont contrôlés, et a remis en question la pertinence de ces indicateurs aux fins du diagnostic et des politiques économiques. Elle a mis en lumière:
 - les graves déficiences en matière de données auxquelles se heurtent certains pays, en particulier en Afrique orientale, mais aussi l'utilisation très insuffisante des données disponibles dans toute la région;
 - le recours très fréquent à des simulations ou à des estimations plutôt qu'aux données brutes; et
 - la comparabilité médiocre, sur la durée, des données et des indicateurs entre les pays et dans un pays donné.
6. Il a été suggéré que la priorité devrait être donnée à un petit nombre d'indicateurs qui seraient contrôlés régulièrement dans le temps et entre les pays, à savoir notamment: offre de main-d'œuvre, activité, gains, autres éléments liés à l'emploi, dépenses des ménages, caractéristiques individuelles, cumul d'activités, revenus des travailleurs indépendants, revenus des travailleurs non rémunérés et revenus en nature.
7. Le BIT, quant à lui, a indiqué lors de son propre exposé qu'il ne faut pas se fonder seulement sur les indicateurs types concernant l'emploi et le chômage et a proposé une méthodologie élargie, axée sur la qualité des emplois et les perspectives d'emploi, qui:
 - ferait apparaître plusieurs des effets et des caractéristiques du marché du travail, c'est-à-dire la garantie des moyens d'existence et la sécurité de l'emploi mais aussi la conformité aux normes du travail et d'autres éléments de protection sociale liés au travail; et
 - rendrait compte des multiples facettes de l'emploi et du chômage dans les PFR en intégrant explicitement les notions de découragement du travailleur, de sous-emploi lié à la durée du travail, d'emploi informel, de cumul d'emplois et de travailleur pauvre.
8. Dans son second exposé, la Banque mondiale a proposé une autre possibilité pour tenir compte de la qualité des emplois dans les diagnostics réalisés sur le marché du travail en faisant fond sur les conclusions récemment tirées de travaux de recherche sur le Brésil, le Ghana, la Hongrie, l'Indonésie, le Mexique et la Fédération de Russie. La qualité de l'emploi y est présentée comme un concept multidimensionnel recouvrant un certain nombre de caractéristiques comme les gains, les conditions de travail, l'affiliation à des

régimes de sécurité sociale et la stabilité de l'emploi. Toutefois, les résultats préliminaires présentés se rapportent exclusivement à la dimension «revenu», les «bons emplois» étant définis comme ceux qui bénéficient d'une rémunération supérieure à un seuil de pauvreté fondé sur la consommation.

9. Durant le débat, les participants ont estimé, de manière générale, que le manque de données fiables et d'indicateurs opérationnels valables peut être à l'origine du peu d'attention accordée aux questions relatives au marché du travail dans l'analyse de la pauvreté et de la croissance et peut expliquer le fait que les politiques formulées dans ce domaine reposent rarement sur des observations factuelles. Toutefois, des problèmes de capacités analytiques et techniques ont été aussi évoqués pour justifier le fait que les prescriptions concernant les politiques en matière de marché du travail dans les PFR tendent à être établies sans un diagnostic approprié et que les données sont largement sous-utilisées même lorsqu'elles sont disponibles.
10. Les participants se sont généralement accordés sur le fait qu'il faut opter pour des méthodes d'analyse adaptées à la complexité et aux multiples facettes des marchés du travail des PFR et qu'il faut d'autres moyens que les indicateurs types en matière de chômage et de possibilités d'emploi pour pouvoir évaluer la qualité des emplois disponibles et examiner s'ils peuvent assurer un niveau de vie donné. Toutefois, il s'est exprimé une réticence générale à l'idée d'utiliser des indices pour arriver à des indicateurs de synthèse multidimensionnels, la préférence allant à un indicateur revenu/consommation couplé à une mesure distincte des caractéristiques des emplois qui ne se rapportent pas au revenu. Définir ces indicateurs de «deuxième génération» exige l'élaboration d'un cadre analytique unifié accompagné d'un système de contrôle adéquat. Autre point évoqué: l'importance d'un équilibre rigoureux dans la conception des indicateurs de façon à permettre des comparaisons entre les pays tout en renforçant l'information requise pour comprendre la situation de pays donnés en fonction de leur spécificité culturelle. Il a été par ailleurs noté que les institutions du marché du travail et les réglementations en la matière jouent un rôle dans l'amélioration du nombre et de la qualité des emplois.
11. Les participants sont convenus que les prochaines étapes de la définition de nouveaux indicateurs permettant de suivre l'évolution du marché du travail dans les PFR devraient être les suivantes:
 - approfondissement de l'analyse et élaboration d'un cadre analytique;
 - détermination des données disponibles et des données requises;
 - élargissement de la définition de la qualité des emplois pour y inclure d'autres caractéristiques que le revenu; et
 - traitement des questions relatives à l'économie politique des réformes visant le marché du travail.

Suite donnée à la Déclaration du Conseil économique et social (ECOSOC) et collaboration dans le domaine de la recherche (ICP 6, Genève, novembre 2006)

12. La sixième réunion ICP s'est tenue au BIT le 6 novembre 2006. Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour: i) les répercussions de la Déclaration ministérielle de l'ECOSOC de juillet 2006; ii) la possibilité d'une collaboration au niveau national; et, à cet égard,

iii) l'examen d'un projet de recherche de la Banque mondiale sur le thème «good jobs, bad jobs, no jobs» («bons boulots, petits boulots, pas de boulot»).

13. Pour ce qui est des répercussions de la Déclaration ministérielle de l'ECOSOC, le BIT a décrit les travaux en cours sur la «panoplie» de mesures, évoquée dans la déclaration, qui vise à intégrer l'emploi et le travail décent dans tout le système multilatéral. Cette panoplie prendrait la forme d'une liste de points qui servirait au dialogue et à la collaboration entre institutions sur les différentes composantes de l'Agenda du travail décent. Par ailleurs, le Bureau met au point de nouvelles méthodes pour fournir des services techniques aux mandants de l'OIT dans le cadre des programmes par pays de promotion du travail décent (PPTD). Le DAES a fait observer que le plein emploi productif et le travail décent faisaient maintenant partie de l'objectif du Millénaire pour le développement n° 1 (OMD n° 1). L'ECOSOC continuerait à mettre l'emploi au centre de ses discussions pendant les réunions qu'il tiendrait en 2007, et ce thème serait intégré dans le prochain *Rapport sur la situation sociale dans le monde*. Les travaux concernant les migrations internationales, le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et la participation des travailleurs âgés au marché du travail se poursuivraient. Le DAES a approuvé le projet de «panoplie» dont l'élaboration est en cours au BIT, à la demande du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) et de l'ECOSOC, et a indiqué que ses propres travaux visant à établir des modèles d'évolution du marché du travail dans 19 pays ont un rapport étroit avec les questions évoquées.
14. Le FMI a fait observer qu'il poursuit le même objectif que le BIT, c'est-à-dire la promotion du plein emploi, par la surveillance qu'il exerce au niveau macroéconomique, des prêts aux programmes qu'il accorde et de l'assistance technique qu'il fournit en matière monétaire et fiscale pour obtenir un taux d'inflation faible et stable, l'une des conditions requises de la création d'emplois. Si le FMI n'a jamais pris la décision officielle de soutenir l'Agenda du travail décent, il n'a pas d'objection aux buts de celui-ci ni aux conclusions de la réunion de l'ECOSOC. Les travaux du FMI visant à renforcer les institutions, telles que les ministères des finances, et à préserver la santé des finances publiques, y compris la viabilité des régimes de retraite et de santé, ont également contribué au plein emploi. Le FMI entretient par ailleurs un dialogue social avec les syndicats pour contribuer, notamment, à la transparence dans la formulation des politiques. Le FMI a insisté sur la nécessité d'éviter la répétition et le chevauchement des activités. Chaque institution a un rôle distinct et un avantage comparatif, et le déploiement d'efforts en faveur d'une plus grande cohérence pourrait préciser de manière plus explicite la répartition des travaux. Il pourrait en découler une réorientation des institutions vers leurs missions principales, ce qui servirait les objectifs de l'Agenda du travail décent. A cet égard, il a été pris note des nouvelles mesures prises pour revoir la répartition des tâches entre le FMI et la Banque mondiale.
15. Lors d'un échange de vues sur la question non résolue du contenu en emplois de la croissance, le FMI a souligné qu'une augmentation de l'intensité du capital devrait avoir un effet favorable sur la rémunération des travailleurs. La Banque mondiale a appelé l'attention sur l'élargissement des travaux qu'elle mène sur les marchés du travail et l'emploi, qui résultent de la demande de conseils sur les mesures à prendre pour générer des emplois dans le cadre des stratégies de promotion de la croissance et de réduction de la pauvreté. La Banque mondiale s'attache à mettre au point des méthodes d'analyse de l'emploi, visant par exemple à établir des indicateurs du marché du travail dans les PFR présentant une meilleure pertinence pour l'action ou à approfondir la compréhension des liens existant entre la croissance, la lutte contre la pauvreté et l'emploi productif. Bien que l'expression «croissance sans emplois» ait été largement utilisée, la question ne porte pas sur le nombre d'activités des travailleurs qui sont liées au marché mais sur leur qualité.

16. Pour les syndicats, les résultats de l'ECOSOC ont été très positifs tout comme l'orientation générale donnée par l'ICP. Les syndicats internationaux ont estimé que le dialogue qu'ils ont engagé avec le FMI est utile. De leur point de vue, toutefois, le Fonds n'œuvre pas assez en faveur des droits au travail, de la liberté syndicale en particulier, et sa préférence manifeste pour la négociation collective décentralisée n'est pas compatible avec les principes des conventions de base de l'OIT. Le FMI a répondu qu'il ne possède pas les compétences requises dans le domaine de la négociation collective, c'est la raison pour laquelle il n'insiste pas sur ce point auprès de ses membres.
17. En ce qui concerne les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), le FMI a souligné qu'ils constituent un test de la cohérence au niveau national, c'est-à-dire à un niveau auquel les ressources sont souvent limitées par de fortes contraintes budgétaires, où il faut tenir compte des transferts intergénérationnels et où, en fin de compte, les politiques doivent être envisagées sous l'angle du compromis. Le DAES a ajouté que, parfois, les DSRP ne sont pas intégrés dans le cadre plus général de développement d'un pays, ce qui peut engendrer un manque de cohérence. La CNUCED, après avoir examiné 27 DSRP de l'Afrique subsaharienne, a constaté qu'ils sont tous remarquablement similaires, ce qui laisse penser que le processus n'est pas conduit de manière endogène. Les syndicats estiment qu'ils ne sont pas toujours suffisamment consultés malgré le dialogue qui a été établi entre les sièges de la Confédération syndicale internationale (CSI), de la Banque mondiale et du FMI. De l'avis du PNUD, le message contenu dans la Déclaration de l'ECOSOC est que le processus DSRP exige un ensemble intégré de services aux fins de la mise en œuvre et que le traitement en priorité des questions d'emploi nécessite «un développement propauvre du secteur privé». Il en découle qu'il faut porter toute l'attention sur les secteurs à forte intensité d'emploi. Cela pourrait être le moyen de «guider la mondialisation» vers l'objectif de l'emploi productif.
18. S'agissant des implications commerciales de la Déclaration de l'ECOSOC, la CNUCED a reconnu qu'il existe depuis longtemps une tension dans les rapports entre croissance et emploi. L'«aide pour le commerce» est au centre d'un vif débat sur les politiques à suivre, notamment parce que la libéralisation des échanges aboutit assez fréquemment à des pertes d'emplois. L'OMC a reconnu que les conséquences du commerce en matière d'emploi sont l'une des grandes questions du cycle de Doha. Les questions «commerce et emploi» sont de nature particulière et compliquée et comprennent, pour ce qui est des politiques, les compromis dans les choix et l'enchaînement des étapes, les questions relatives aux ajustements structurels permettant d'optimiser les gains tirés du commerce tout en réduisant au minimum les coûts sociaux, et enfin les effets des échanges commerciaux (ou de la «mondialisation») sur les revenus moyens, un problème apparu dans de nombreuses parties du monde (lequel serait dû, d'après certains, à la pression à la baisse exercée sur les salaires par la concurrence des importations au niveau interne ou par la crainte de perdre des parts sur les marchés d'exportation, ou par les deux). La question «commerce et emploi» a pour corollaire l'absence très fréquente de filets de sécurité ou de sources de revenus de substitution pour ceux qui subissent les effets défavorables du commerce et de la lenteur de réaction de l'offre, un facteur décisif puisque, pour recueillir les fruits du commerce, encore faut-il être doté de l'infrastructure appropriée.
19. Les travaux réalisés par l'OMC avec le BIT qui consistaient à étudier en profondeur la documentation sur le commerce et l'emploi ont révélé combien il est important d'en savoir plus sur le sujet. La libéralisation des échanges peut très bien amener à envisager des politiques de redistribution; toutefois, les corrélations négatives qui pourraient s'établir entre redistribution et croissance méritent réflexion. La CNUCED a ajouté qu'en Afrique les signes de la réponse médiocre de l'emploi à la croissance – que l'on parle de «croissance sans emplois» ou non – sont manifestes. La libéralisation des marchés a pour effet de désindustrialiser les pays – un fait peu reconnu –, et il est présumé à tort que les travailleurs visés par les compressions de personnel peuvent retrouver une place sur le

marché du travail. Les producteurs de coton du Bénin, dont la situation reste tragique en raison du blocage des négociations du cycle de Doha, en fournissent un exemple particulièrement probant.

20. Mettant le point final à l'échange de vues sur la Déclaration de l'ECOSOC, le BIT a noté que l'ICP, en associant des perspectives macroéconomiques diverses tout en accordant une place centrale (plutôt que secondaire) aux avancées sociales, représente le moyen de faire tomber les barrières séparant les disciplines économiques et sociales et changer ainsi la perception de ce qui est prioritaire.
21. La question de la «collaboration au niveau national» a mis en lumière la valeur de travaux spécifiques, limités dans le temps et entrepris au niveau national par des groupes d'institutions. M. Wolfowitz et M. Somavia sont convenus en octobre qu'il serait utile aux deux institutions de réaliser en commun des travaux d'analyse, peut-être dans deux pays, pour renforcer le dialogue sur les mesures à prendre. Les principales questions portent sur la nécessité de faire en sorte que les conclusions de ces travaux soient pertinentes pour les PFR, en particulier ceux d'Afrique subsaharienne, et que les expériences ayant donné lieu à un dialogue social fructueux puissent être évaluées. La Banque mondiale a résumé ses activités actuelles et ses projets d'études dans le domaine de l'emploi au niveau national. Du point de vue analytique, l'objectif central des travaux de la Banque mondiale est de comprendre les modalités selon lesquelles la croissance économique se traduit par une croissance de la productivité et de l'emploi et les différentes incidences de ces modalités sur la réduction de la pauvreté, l'axe de recherche portant sur la structure de la croissance. La Banque mondiale a choisi les pays devant faire l'objet des travaux en veillant à une large représentation régionale en fonction des critères de définition des PFR, de taux de croissance positifs et de données valables. On recherche une source de financement extérieure pour ces travaux qui consisteraient à examiner des questions relatives à la gouvernance et à l'économie informelle.
22. Au cours des discussions, l'idée de travaux communs a été bien accueillie et il a été soulevé un certain nombre de questions importantes pour ce type d'études menées au niveau national sur le thème de la cohérence des politiques, de l'investissement et de l'emploi. Plusieurs intervenants ont insisté sur la nécessité d'examiner l'économie informelle même si les sources de données sont de qualité médiocre. Une base d'études quantitatives créerait une plate-forme solide pour examiner les accords conclus et les décisions prises en amont qui ont pu contribuer aux résultats obtenus dans les faits. La conception conjointe d'un cadre commun d'analyse est l'étape clé suivante qui ne devrait pas se dérouler sans un examen des interventions passées. L'amélioration de la collecte de données est vitale, en particulier s'agissant de la qualité de l'emploi.
23. Le BIT et la Banque mondiale tiendront compte des discussions susmentionnées pour mettre sur pied les travaux communs proposés.
24. Le dernier point, qui se rapporte à la même question, concerne les activités de recherche que la Banque mondiale mène sur la qualité des emplois. Ces travaux font partie du programme de «croissance partagée» de la banque dans le cadre duquel on s'efforce de comprendre les mécanismes de croissance et de répartition en partant de l'idée que les emplois «de qualité» constituent le principal moyen de transmission de la croissance aux pauvres. Les travaux qui doivent durer trois ans visent à établir les liens existant entre le produit intérieur brut (PIB), les revenus des ménages et la qualité des emplois. La question est de savoir si une croissance sans emplois pose problème ou non.
25. Les autres institutions et les syndicats ont témoigné un vif intérêt en faveur de ces activités, y compris s'agissant du champ des travaux communs. Parmi les éléments évoqués au cours de la discussion, on peut citer la nécessité d'examiner non seulement le contenu en emplois

de la croissance, mais également s'il y a eu réellement un changement de ce contenu. Il a été mentionné l'importance d'un programme de recherche d'une grande portée conçu en commun par les institutions participant à ces travaux, lequel serait suivi d'un programme d'action. Étant donné que ces travaux visent en partie à une meilleure compréhension des objectifs des gouvernements, cela signifie qu'il faut analyser les effets des choix politiques. Le but général devrait être de donner des moyens d'action aux décideurs. Il y a lieu par ailleurs d'examiner d'autres domaines d'action comme le commerce dans l'analyse de la croissance et de la répartition. Une définition appropriée des indicateurs du marché du travail pourrait s'appuyer sur la conception de l'OIT du travail décent, ce qui inclurait également les droits fondamentaux au travail ainsi que les effets positifs de la négociation collective sur la répartition. Le projet de recherche mondial est très important pour les activités que la Banque mondiale mène au niveau national. L'articulation entre secteur formel et secteur informel est à la fois souple et complexe et, de plus, on ne peut pas présumer de l'homogénéité de l'économie informelle. Les corrélations négatives potentielles entre emploi et productivité appellent une étude approfondie.

Préparation de la réunion ICP prévue en Asie du Sud

26. La nouveauté de l'étape suivante de l'ICP est que, outre les réunions qui continueront de se tenir au niveau mondial, des dialogues seront organisés aux niveaux régional et national. Les 3 et 4 avril, le BIT accueillera, à Delhi, en Asie du Sud, une réunion ICP dont l'objectif sera d'examiner plus en détail certaines des questions fondamentales sous-tendant la croissance, l'investissement et l'emploi.
27. Les travaux de recherche menés par le BIT ont fait apparaître un déclin général du contenu en emplois de la croissance². L'examen des six pays visés permettra de rechercher si cette constatation générale s'applique à l'Asie du Sud. Il s'agira également d'étudier la relation entre croissance de l'emploi et offre de main-d'œuvre. Dans des pays dont l'économie comprend de larges secteurs, rural et informel en particulier, associés à des régimes de sécurité sociale déficients, de nombreux hommes et femmes n'ont pas d'autre choix que de travailler pour survivre même si leur activité est improductive et non rémunératrice. L'examen du contenu en emplois de la croissance en Asie du Sud, région dans laquelle les pays ont des structures économiques similaires, peut ainsi aboutir à la reformulation de la question initiale pour s'attacher aux causes de la fragilité du lien entre croissance de l'emploi formel et accroissement de la production.
28. Parmi les autres points à l'étude, on peut citer la question de savoir s'il est possible et souhaitable de séparer les composantes emploi et productivité dans l'accroissement de la production de façon à obtenir une amélioration en parallèle du nombre de personnes ayant un travail et de leurs conditions de travail. Dans la région de l'Asie du Sud, les tendances récentes dans ce domaine sont bien différentes selon les pays.
29. Un facteur lié important que l'étude de l'Asie du Sud pourrait contribuer à expliquer est la coexistence de la pénurie de qualifications et du sous-emploi à grande échelle. À cet égard, la question qui suscite un vif intérêt est de savoir si, à l'heure de la mondialisation, la croissance est d'une nature telle que même les pays qui sembleraient dotés d'un avantage comparatif, s'agissant de produits fabriqués par une main-d'œuvre non qualifiée, doivent entrer en concurrence avec des segments du marché à hautes qualifications parce que la

² S. Kapsos: «The employment intensity of growth», dans J. Felipe et R. Hasan (directeurs de publication), *Labour markets in Asia: Issues and perspectives* (Londres, Palgrave Macmillan, 2006), chap. 4.

frontière technologique mondiale s'est déplacée vers le haut. Les résultats du secteur agricole auront probablement une incidence majeure sur la demande relative de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée.

30. Dégager les tendances en matière de productivité peut également livrer des informations sur deux autres éléments des modèles actuels de développement économique: d'une part, la concentration des gains de salaires réels vers le plafond de répartition des gains et, d'autre part, le recul de la part salariale dans le revenu national.
31. Les objectifs de la réunion ICP en Asie du Sud sont ambitieux et devraient donner lieu à de nouveaux travaux de recherche entre les organisations nationales et internationales participantes. Il n'en reste pas moins que ses résultats pourraient présenter un grand intérêt pour la suite donnée par le BIT à la Réunion régionale asiatique et aux PPTD des six pays visés et qu'ils permettraient par ailleurs un examen approfondi des questions fondamentales abordées au titre de l'ICP.
32. Le groupe de travail est invité à examiner les travaux récemment accomplis au titre de l'ICP ainsi que les projets prévus à cet égard.

Genève, le 21 février 2007.

Document soumis pour information.